



23 rue Pasteur 77510 REBAIS
Tél. 01.64.04.51.37-Fax. 01.64.20.92.21
E-mail. accueil@s2e77.fr

Envoyé en préfecture le 14/12/2024
Reçu en préfecture le 14/12/2024
Publié le 16/12/2024
ID : 077-200087021-20241214-2024_DCS_042-DE

Délibération N° 2024-042
Date de convocation : 29 novembre 2024
Nombre de délégués en exercice : 132
Nombre de délégués présents : 81
Nombre de suffrages : 81

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

OBJET : N° 2024-042 Avenant N°3 de prolongation de la DSP Chalmaison

L'an deux mil vingt-quatre le neuf décembre, à dix-huit heures trente, le Comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle polyvalente de la Commune de Maison Rouge (77370), sous la Présidence de Mme Claire CRAPART, Présidente,

Présents : Communauté de Communes des deux Morin :

BEAUJEAN Serge, titulaire – CASSAGNE Philippe, titulaire – CHERON Emmanuel, titulaire - CLAY Déborah, titulaire – DE VESTELE Philippe, titulaire – FRISSON Thierry, titulaire – GILBIN Catherine, titulaire – GUIGNIER Marie-France, titulaire – JORAND Michel, titulaire – LEGRAND Michel, titulaire – LUQUOT Gil, titulaire – MICHELOT Bernard, titulaire - PAIX Josiane, titulaire – PHILIPPE Jean-Marie, titulaire – THOMINET Nicolas, titulaire - VAN DER SCHUEREN James, titulaire – GOBINOT José, suppléant – LEBLANC Pierrette, suppléante –

Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :

CALUCH Laurent, titulaire - DUBECQ Dominique, titulaire – FARIVAR Parastou, titulaire – GOBARD Éric, titulaire – HIERNARD Thierry, titulaire – HUBERT Joël, titulaire – VERAGEN Catherine, suppléante –

Communauté de Communes du Provinois :

AGNUS Didier, titulaire – ARTHUR Olivier, titulaire – BANNE Pascal, titulaire – BONICI Claude, titulaire – BOULET Christine, titulaire - BOULLOT Alain, titulaire – BOURDON Louis, titulaire – CAUMARTIN Pierre, titulaire – CHARPENTIER Cécile, titulaire – CRAPART Claire, titulaire – de BISSCHOP Bertrand, titulaire - de MEULENAERE Alexandre, titulaire – FABRE Dominique, titulaire – GALAND Yvette, titulaire – LEBAT Patrick, titulaire - MAZZUCHELLI Olivier, titulaire – NAVARETTE Antonio, titulaire – PELLICIARI Bruno, titulaire – PERNEL Fabien, titulaire – PIERRU Hugo, titulaire - SIMONY Jacques, titulaire – VICQUENAULT Nadège, titulaire - VOISEMBERT Pierre, titulaire – BELLACHE Chantal, suppléante – BOUVRAIN Xavier, suppléant – GUILVERT Pascal, suppléant - WALLE François, suppléant –

Communauté de Communes du Bassée Montois :

CARRASCO Alain, titulaire – CHAINEAU Francis, titulaire - de ROUX Julie, titulaire – DELETTRE Isabelle, titulaire – DORMION Jean-Claude, titulaire – FORET Sylvie, titulaire – FORGET Michel, titulaire - GAUCHER Olivier, titulaire – GAY Colette, titulaire - GIMENO Isabelle, titulaire – KLEINRICHERT Patrice, titulaire – LEMORE Christine, titulaire – LUCE Laure, titulaire – MENARD Sophie, titulaire – PATUREAU Pascal, titulaire – PODOROJNIY Anastasia, titulaire – RAY Daniel, titulaire – REMBLIER Stéphane, titulaire – ROUSSEL Véronique, titulaire – SAINT-CENE Christine, titulaire – SAUNIER Denis, titulaire – SIMON Dominique, titulaire – BALLAGUET Jean-Pierre, suppléant - CASTAING Denis, suppléant – CHAUMONT Jacques, suppléant - GUERINOT Laurence, suppléante – MARGOUILLA Jean-Pierre, suppléant – TOURBET-LEROY Claude, suppléant –

Commune de Vieux Champagne :

Commune de Vanvillé :

LABATUT Jean-Luc, titulaire –

Commune de Saint Just en Brie :



Excusés :

Communauté de Communes des deux Morin :

BERTHOMIER Gérard – BONTOUR Thierry – BUTET Gérard – CHAMPENOIS Christian – DESSOLES Mélina – EUGENE Jean-Baptiste – LE CORRE Raymond - LEGROS Lionel – PRON Philippe – TALFUMIER Daniel –

Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :

BRODARD Yves – GUILLETTE Christine – LEMAIRE Ingrid – SALA Patrick – VAN LANDEGHEM Jean-Marie –

Communauté de Communes du Provinois :

BAALI CHERIF Cherifa – BLANCHARD Flavien - BONTOUR Alain – CANAPI Marie-Pierre – DAVY Jérôme – FASSELER Philippe – HOTIN LETANG Julie – MARCHAND François - MILLET Jérôme - PERRIN Catherine – POUHEY-MOUNOU Pierre –

Communauté de Communes du Bassée Montois :

CHAPLOT Jean-Luc – FASSIER Delphine – FLAMEY Francis – FLON Martine – JOUNIAUX Olivier – LAMOTTE Xavier – LEGENDRE Isabelle – MARTIN José – POULAIN Michel – TAUSTE Pedro – THIENARD Gérard –

Commune de Vieux Champagne :

MEDJANI Nadia –

Commune de Vanvillé : -

Commune de Saint Just en Brie :

MAROT Aymeric –

Absents :

Communauté de Communes des deux Morin :

GRENET-LAFFONT Denis – MONBEIG Pierre-Dominique – OUVRE Michel – PEIGNOT Pierre – THIEBLEMONT Gilles –

Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :

CARLIER Dominique – COIBION Frédéric – DOMARD Muriel – ESCULIER Dorys – GELSUMINI Patrick – VEIL Cathy -

Communauté de Communes du Provinois :

BACHELET Stéphane – COGNYL Gérard - LEFEVRE Christophe – PANNIER Michèle – PERRINO Fabien –

Communauté de Communes du Bassée Montois :

JAMBUT Gérard – LABONNE Bernard – LAWSON Latevi – LETERRIER Carine – QUÉRÉ Catherine – SIVANNE Evelyne – TALBOURDET Dominique – VERRIER Didier – VILLIERS Nadine –

Commune de Vieux Champagne : -

Commune de Vanville : -

Commune de Saint Just en Brie : -

Pouvoirs : -

Etaient invités : B. CARRÉ, C. BOURILLON, A. DELALOT, M. MOUMAS,

Secrétaire de Séance : Pierre CAUMARTIN

OBJET : N° 2024-042 Avenant N°3 de prolongation de la DSP Chalmaison

Vu le contrat d'affermage conclu pour une durée de 15 ans par la commune de Chalmaison

Vu le contrat enregistré en préfecture le 14 décembre 2009 et notifié à la Sté SUEZ en date du 15 Décembre 2009

Vu la fin du contrat fixé au 14 décembre 2024

Vu la reprise du contrat par le S2e77 suite au transfert de compétence au 1^{er} janvier 2020



Vu l'étude de mode de gestion de 2021 qui a permis de :

- définir des périmètres d'exploitation fonctionnels basés sur une cohérence technique
- définir une vision globale pour la passation de nouveaux contrats d'exploitation

Vu la volonté de limiter les relances de nouveaux contrats, rationaliser les procédures de passation de contrat, il est proposé de prolonger les différents contrats de DSP se terminant en 2024 et 2025 jusque début 2026.

Ainsi, pour permettre la relance d'un contrat sur un périmètre d'exploitation cohérent de 15 communes, le S2e77 doit prolonger le contrat actuel jusqu'au 05 janvier 2026 à 00h00 afin de tenir compte des échéances des contrats sur les 14 autres communes.

Vu l'avis favorable de la CDSP en date du 9 décembre 2024

Le comité syndical, après avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** la passation de l'avenant de prolongation
- **FIXE** la nouvelle date de fin de contrat du contrat de DSP de la commune de Chalmaison au 5 janvier 2026
- **AUTORISE** la présidente à signer tous documents relatifs à la passation de cet avenant

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
La Présidente,
Claire CRAPART
(signature électronique)